

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 07/08/2024 - 3274 - 2021 B 00425 - 900 005 125 - KREIGSHAUSER

KREIGSHAUSER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 12 rue de l'Eglise
10320 ST JEAN DE BONNEVAL
900 005 125 RCS TROYES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 14 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 14 juin,
A 19 heures,

Monsieur Antoine BLAISE, demeurant 12 Rue de l'Eglise 10320 ST JEAN DE BONNEVAL,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société KREIGSHAUSER,

Associé Unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, après examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuvés le 17 mai 2024, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, et statuant conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la Société.

Il est rappelé que la Société est tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à tout salarié de la SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE DE CHAMPAGNE, SAS au capital de 800 000 euros ayant son siège social 68 Mail des Charmilles 10000 TROYES, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 582 880 381 à l'effet de signer tous actes et pièces et d'accomplir toutes les formalités consécutives aux décisions prises.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Fait à SAINT JEAN DE BONNEVAL
Le 14 juin 2024

Monsieur Antoine BLAISE

